

Le toit du hangar d'Alain Martin, agriculteur à Assens (VD), est recouvert de 350 m² de tuiles photovoltaïques. Photo ci-dessous: Max Meyer, lauréat du Prix solaire 2011, est la cheville ouvrière du programme «Agriculteurs pour le soleil».



L'INITIATIVE VERTE

Du soleil pour les paysans

Une «Journée solaire pour les agriculteurs» a eu lieu à Assens (VD) récemment. Alain Martin, à la tête d'une exploitation agricole de 18 hectares, a installé 350 m² de tuiles photovoltaïques sur le toit de son hangar. La production annuelle atteint 50 000 kWh, soit la consommation d'environ quinze ménages. La journée visait à offrir aux paysans intéressés des renseignements pratiques sur la production d'électricité solaire.

Max Meyer, lauréat du Prix solaire 2011, est la cheville ouvrière du programme «Agriculteurs pour le soleil» initié par la Société suisse pour l'énergie solaire (SSES). Désormais à la retraite, il consacre, depuis 2007, une partie de son temps à l'organisation de ces journées qui mettent en relation des entreprises spécialisées dans les installations photovoltaïques, des représentants politiques ou de l'administration et des agriculteurs. Pour ces derniers, le photovoltaïque peut être envisagé comme une source de revenu annexe bienvenue. Bien que l'installation exige un important investissement fi-

nançier, elle entraîne une charge de travail négligeable, profite d'un coût d'entretien relativement faible et assure des rentrées financières régulières par le biais de la rétribution à prix coûtant (RPC). «La RPC est généralement attribuée pour vingt-cinq ans. Selon la taille de l'installation et le mode de financement, on peut, en gros, amortir son investissement en seize ans. Il faut toutefois préciser que le risque d'inflation repose entièrement sur l'investisseur, souligne Max Meyer. La rentabilité des installations photovoltaïques varie considérablement, toutefois elle tourne autour des 5%. A condition qu'il soit bien conseillé, l'agriculteur qui investirait dans le solaire pourrait profiter d'une rentabilité meilleure que celle qu'offrent actuellement les banques.»

La production d'électricité en zone rurale n'est pas considérée comme une production agricole, toutefois, les paysans intéressés peuvent bénéficier de crédits d'investissement dits de diversification. La limite est généralement de 200 000 francs, avec

un taux d'intérêt de 0% sur quinze ans. Malgré tout, le flou qui règne actuellement autour de la RPC n'encourage pas les initiatives solaires. Lancée en 2009, cette mesure n'a pas été dotée d'un fonds financier suffisant par la Confédération. Plus de 10 000 projets sont actuellement sur liste d'attente!

Chargé de préparer une modification de la loi sur l'énergie, le Conseil fédéral soumettra au Parlement un rapport sur la RPC courant 2012. D'ici là, les particuliers sont contraints de convenir du prix de rachat de leurs kilowattheures solaires avec les opérateurs locaux. «Malheureusement, les conditions-cadres pour promouvoir le solaire sont loin d'être positives, reconnaît Max Meyer. Toutefois le coût des techniques baisse constamment, ce qui permet de dégager une part plus importante pour le subventionnement des projets. Et je suis confiant. Les politiques trouveront une solution dans les années à venir.»

MARJORIE SIEGRIST ■

+ D'INFOS www.solarbauern.ch



Mi-septembre, les éleveuses Rosula Blanc et Sonja Mathis ont entamé, avec leurs yaks, une transhumance des Alpes valaisannes à la Méditerranée. Chaque semaine, elles nous racontent leur périple.

Quatrième étape: Modane (F) - Vallouise (F)

«Ces derniers jours, nous avons eu droit à du vent, du vent... et encore du vent! Il nous a obligés à progresser sans relâche, en particulier lors du passage des cols, pour éviter de geler sur place. D'ailleurs, j'ai fini par attraper le rhume. Heureusement, les yaks apprécient. Ils retrouvent enfin un climat moins chaud, ce qui leur convient parfaitement. Ils semblent avoir oublié qu'il existe autre chose que la marche. Notre progression s'en ressent. Les journées de marche se sont rallongées. Nous couvrons une distance plus grande chaque jour. Nous avons dépassé le cap symbolique des 250 kilomètres. Nous sommes à mi-parcours désormais. Mais je ne pense que très peu au but de notre périple. Chaque jour se suffit à lui-même. Le présent nous enveloppe entièrement. Nous avons vraiment pris le rythme. A force de marcher, on finit par voir les Alpes reliées entre elles, que ce soit par des paysages, des cols, des gens ou des traditions. La montagne est plus déserte que jamais. Les randonneurs ont cédé la place aux acteurs cachés de l'alpe. Comme les employés préposés au nettoyage des pistes de ski qui se mettent au travail ces jours-ci. Ou les ouvriers chargés de réviser les remontées mécaniques avant l'ouverture de la saison de ski. Nous continuons de rencontrer régulièrement des paysans de montagne. Grâce à leurs conseils, nous avons pu éviter plusieurs passages escarpés, éprouvants pour les yaks dont les onglons sont de plus en plus sensibles, après bientôt cinq semaines de voyage. La vallée de Clarée, que nous venons de traverser, nous a permis d'admirer de très beaux paysages. Petit hic, il ne reste plus beaucoup d'herbe sur les alpages pour nos yaks. Mardi, nous avons fait une journée de pause. Nous avons instauré ce petit rituel hebdomadaire, qui fait du bien à tout le monde. Les bêtes peuvent se reposer. Quant à nous, nous en profitons pour faire le plein de provisions, pour laver le linge et pour réorganiser les bagages.»

ROSULA BLANC ■

+ D'INFOS Site de Rosula Blanc: www.yakshuloche.ch; site de Sonja Mathis: www.yaks.ch

A OBSERVER CETTE SEMAINE

avec Nos Oiseaux



Le bal gourmand du casse-noix moucheté

C'est en fin d'été et en automne, bien avant les premières gelées, que l'on peut assister au spectacle annuel du casse-noix moucheté (*Nucifraga caryocatactes*, notre photo). En effet, c'est à cette période que ce passereau, de la famille des corvidés, entame sa quête dans les Alpes et le Jura. On le voit alors, volant de-ci de-là, dans un ballet incessant. Car tout comme l'héroïne de Tchaïkovski, il a son «royaume des délices»: les pignons d'aroles dont il raffole, ou à défaut, les noisettes et les noix, et qui lui ont valu son nom. Cette frénésie subite s'explique donc par l'arrivée prochaine de l'hiver qui amènera dans son sillage frimas et grandes quantités de neige, synonyme de disette pour notre oiseau. Prévoyant et ingénieux, le casse-noix a élaboré un stratagème pour ne pas manquer de nourriture: il fait des réserves en constituant plusieurs milliers de caches disséminées sur l'ensemble de son territoire, qu'il saura retrouver en grande partie, même enfouies sous la neige. On estime que 70 à 80% de ces cachettes seront visitées au cours de l'hiver. Quant aux graines oubliées, elles feront le bonheur de quelques chanceux (mulots, écureuils, etc.) ou germeront le printemps suivant. Le



© OLIVIER BORN

casse-noix joue, par conséquent, un rôle considérable dans la dissémination des arroles et des noisettes, aux graines trop lourdes pour tomber plus loin que le pied de l'arbre. Pourtant, il y a encore un siècle, il était considéré comme nuisible et était victime de persécutions. D'ordinaire sédentaire et cantonné aux forêts de conifères d'altitude où il niche, il lui arrive néanmoins, les années de pénurie, lorsque la fructification des arroles est faible, de venir jusqu'en plaine s'approvisionner en noisettes ou en noix. En vrai montagnard, le casse-noix ne s'encombre

pas de parures inutiles. Il privilégie l'efficacité, avec un bec long mais robuste lui permettant d'accéder à sa nourriture, ainsi que la sobriété: le mâle et la femelle arborent tout au long de l'année un plumage brun foncé moucheté de blanc sur l'ensemble du corps, avec une calotte, des rémiges et une queue uniformément sombres. En vol, la taille analogue à celle du geai, mais surtout la barre terminale blanche de la queue du casse-noix permettent de l'identifier aisément. Voici qui devrait vous faciliter son identification lors de vos prochaines balades automnales en montagne. **NADIA RIEILLE** ■

+ D'INFOS www.nosoiseaux.ch

PUBLICITÉ



Laurent Favre

Le dynamisme par nature!

Election au Conseil National
23 octobre 2011
www.plr2011.ch

PLR
Les Libéraux-Radicux

Neuchâtel